



Déclaration liminaire des représentants CGT au CDAS du 30 mars 2021

Un an après le début de la pandémie, la situation ne s'améliore pas voire empire dans certains départements.

Comme le reste de la population, les agents des Finances Publiques sont impactés par cette crise sanitaire.

Dans ce contexte difficile et anxiogène où les agents continuent à assurer avec professionnalisme leurs missions de service au public et de contrôle, on aurait pu penser que les réformes en cours seraient au moins reportées.

Il n'en est RIEN : les fermetures de postes, les restructurations, les pertes de mission, les fusions de services continuent, sans compter la réforme des retraites qui n'est que suspendue.

Rappelons également le vote en juillet 2019 de la loi relative à la transformation de la Fonction Publique.

Cette loi contestée par les 9 organisations syndicales représentatives encourage la précarité avec des CDD non renouvelables, le recours possible aux ruptures conventionnelles ainsi que les détachements d'office.

Elle organise la réduction des prérogatives des CHS-CT prévoyant leur fusion avec le CTL. La suppression des CAP a déjà sonné la fin de la défense individuelle des agents dans un cadre collectif, phénomène aggravé par la départementalisation des affectations, par la généralisation des postes à profil, est un recul majeur des droits des agents en matière d'affectation.

C'est une attaque sans précédent contre le paritarisme.

Avec cette loi et la mise en place du NRP les agents des Finances deviennent des pions.

Quoiqu'il en coûte pour eux, les agents seront lourdement impactés par les suppressions d'emplois qui se poursuivent et les conditions de travail qui se dégradent !

Et que l'on ne nous réponde pas que ces sujets ne concernent pas l'Action Sociale.

Des agents qui vont bien tant au point de vue moral que physique sont des agents qui recourent moins aux arrêts de travail et travaillent mieux.

L'avenir de l'Action Sociale suit malheureusement le même chemin.

L'action sociale au Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance, ce sont des prestations et des aides pour les agents et leurs familles.

Mais ce sont aussi des femmes et des hommes, fonctionnaires ou salariés, qui travaillent dans les associations et dans les délégations départementales d'action sociale, dont les métiers sont menacés.

Depuis plusieurs années (malgré l'opposition unanime des Fédérations) le budget dédié aux différentes prestations d'action sociale est en baisse et les personnels des associations et des délégations voient leurs effectifs se réduire et leurs conditions de travail se dégrader.

Dans un contexte économique de baisse du pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice depuis plus de 10 ans, de réduction des plans de promotion les agents ont de plus en plus besoin de l'Action Sociale.

Loin de ces considérations, le Secrétariat Général veut tout faire disparaître.

La version officielle est pour « innover et moderniser » et « accompagner l'évolution des services » !

On nous dit également que les résidences EPAF sont de moins en moins fréquentées.

Mais on oublie de dire que depuis 2007 les subventions EPAF ont constamment diminué et les investissements dans les résidences n'ont pas été à la hauteur pour permettre les rénovations nécessaires.

Et maintenant, il faut brader ce parc de résidences, l'Etat et le Ministère portent donc l'entière responsabilité de cette situation.

Nous irons même plus loin en affirmant que c'est une volonté délibérée et que la vérité est beaucoup plus sordide : faire des économies budgétaires sur le dos des agents et des salariés !

Les groupes de travail qui ont eu lieu au niveau national ne sont en fait que de simples réunions d'information.

Le Secrétariat général suit la ligne qu'il s'est tracé sans prendre en compte les avis et les réflexions des représentants syndicaux

Il s'agit pourtant de notre Action Sociale !

Les agents et les organisations syndicales ne peuvent accepter la disparition de leur Action Sociale.

Afin de défendre nos conquêtes et le fruit de nos luttes, nous déclarons :

NON à la disparition du réseau départemental d'action sociale

NON à la vente des résidences de vacances EPAF

NON à une gouvernance regroupant les 7 associations

NON à la baisse des budgets de l'action sociale

NON à la disparition programmée des CDAS.

Les fédérations des Finances réaffirment leur attachement à un réseau de proximité de l'Action Sociale afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et des prestations, pour tous les agents du Ministère, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.

Les représentants au CDAS :

Emmanuelle GUYOMARD, , Martine LEBEHOT, Thierry LERMINE, Lénaïc MABIRE-BEIX, Catherine MEROUR, David MONTIER, Michel SANSONETTI.